

Conservatoire



Conservatoire des Coëvrons
Pôle Culturel des Coëvrons
Bd du Maréchal Juin
53600 EVRON
TEL : 02 43 01 94 76
Mail : conservatoire@coevrons.fr

De 6 mois à 7 ans

Une approche sensorielle de la musique et de la danse pour les enfants de moins de 6 ans.

De 6 mois à 5 ans : 1^{er} pas

Tarif D

On prend le temps de se poser avec son enfant.

Le samedi de 9 H 30 à 10 H 15

Du 1 octobre au 20 décembre 2025 ou du 5 janvier au 11 avril 2025

Tout-petit (6 mois à 3 ans) :

Cours dispensé par une professeure de musique et une professeure de danse avec la **participation obligatoire d'un des parents**.



Petit (petite et moyenne section de maternelle) :

Cours dispensé par une professeure de musique et une professeure de danse avec la **participation obligatoire d'un des parents**.

5-6 ans : éveil musique et danse (grande section de maternelle)

45 minutes par semaine.

Le mercredi de 13 H 30 à 14 H 30 ou le samedi 10 H 30 à 11 H 15

Tarif D

6 ans – CP : Parcours découverte et/ou initiation :

Parcours découverte (6-7 ans) :

Découverte de plusieurs instruments de musique sur l'année, (séance d'une demi-heure par semaine). L'enfant change d'instrument environ toutes les 2 ou 3 semaines.

Le mercredi de 14 H 30 à 15 H 00

Avant le parcours découverte les enfants peuvent suivre l'un ou l'autre des cours suivants :

Tarif D ou Tarif C si avec cours d'initiation

Initiation musique (sur 1 an) :

45 minutes par semaine. Découverte de la musique et des instruments de façon ludique.

Le mercredi de 13 H 45 à 14 H 30

Initiation danse (sur 2 ans) :

1 H par semaine.

Découverte de la danse en jouant.

Le mercredi 13 H 30 à 14 H 30 ou le samedi de 11 H 15 à 12 H 15

DANSE

A partir de 8 ans :

Les enfants peuvent choisir entre deux esthétiques : danse classique (**2 cours par semaine**) avec Florence Hardy, ou/et danse jazz (1 cours par semaine) avec Justin Vrignaud

Des auditions, concerts et spectacles d'élèves sont programmés régulièrement tout au long de l'année. Ces prestations publiques font partie de la formation des élèves, tous sont invités à y participer. Les auditions sont gratuites et ouvertes à tous.

DANSE CLASSIQUE

Tarif B

Les cours sont organisés en cursus, les élèves ont deux cours par semaine

Certificat médical obligatoire - *Équipement : chaussons ½ pointes*

DC1-1 et 2 (CE2 / CM1 – à partir de 8 ans)

Mercredi 10 H 30 – 11 H 45

Samedi 14 H 00 - 15 H 15

DC2-1 & 2 (à partir de 12 ans)

Mercredi 14 H 30 – 16 H 00 + 16 H – 16 H 30 (pointes)

Samedi 15 H 30 – 17 H 00

DC2-3&4

Lundi 18 H 00 – 19 H 30

Vendredi 18 H 00 – 20 H 00

DANSE MODERNE JAZZ

Tarif C

Débutants 1 (8 à 10 ans) : Mardi 17 H 30 – 18 H 45

Débutants 2 (11 à 13 ans) : Jeudi 18 H 00 – 19 H 15

Street danse (à partir de 14 ans) : Mardi 19 H 30 – 20 H 30

Adultes débutants/intermédiaires : Mardi 20 H 30 – 22 H 00

Adultes intermédiaires/avancés : Jeudi 20 H 00 – 21 H 30

Barre au sol : Jeudi 19 H 15 – 20 H 00

MUSIQUE

Commencer à jouer d'un instrument n'est pas réservé aux enfants (même s'ils sont prioritaires). Il n'y a pas d'âge pour débiter. Le conservatoire accueille de nombreux adultes de tous les âges. Les enfants et les adultes se croisent, s'entraident, jouent ensemble.... C'est aussi ça la vie au Conservatoire.

A partir de 7 ans : L'élève suit un cursus (divisé en 3 cycles) qui comprend : le cours d'instrument, la formation musicale et une ou plusieurs pratiques collectives.

Le 1er cycle :

Il dure environ quatre à cinq ans et se compose de:

- Un Cours de formation musicale
1h15 hebdomadaire en collectif (dont temps de chant choral les deux premières années)
- Un Cours d'instrument
½ heure par semaine, ou plus si en semi collectif (à l'appréciation du professeur)
- Une pratique collective (orchestre ou atelier ou stage)
Fortement conseillé dès que possible

Le 2ème cycle contient :

- Un Cours de formation musicale (1H45) dont 2 modules au choix
Ensuite les 3 étapes du BEM (Brevet d'Etudes Musicales) : oral, écrit et concert
- Un cours d'instrument (¾ d'heure)
- Une pratique collective

Le 3ème cycle contient :

- Un cours d'instrument d'1 heure
- Un Cours de culture musicale (2h/mois)
- Une pratique collective

INSTRUMENTS

Tarif B

- | | | |
|----------------|---------------------|----------------------|
| ➤ Atelier voix | ➤ Clarinette | ➤ Guitare classique |
| | ➤ Flûte traversière | ➤ Guitare basse |
| ➤ Batterie | ➤ Saxophone | ➤ Guitare électrique |
| ➤ Percussions | ➤ Trombone | ➤ Violon alto |
| ➤ Piano | ➤ Trompette | ➤ Violon |
| | ➤ Tuba | ➤ Violoncelle |

LA FORMATION MUSICALE

Elle est obligatoire pour les élèves à partir du 1er cycle et facultative pour les élèves adultes

PRATIQUES COLLECTIVES ET ATELIERS

Tarif D

Chant et ensembles vocaux :

- Chansons Françaises : chorale « Airs des Coëvrons »
- Atelier vocal ados
- Atelier voix et présence scénique

Orchestres :

- Harmonie junior (vents et percussions)
- Orchestre à cordes junior (à partir de la 2^{ème} année d'instrument)
- Orchestre à cordes ados et adultes

Les ateliers :

- Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
- Ateliers musiques actuelles/jazz : selon le style, l'âge et le niveau des musiciens (ados, adultes, jazz, jazz manouche, rock....)
- Atelier FM jazz
- Atelier SEGA (musique traditionnelle de l'île Maurice)
- Atelier musique Klezmer
- Ensemble de clarinettes
- Stage « Fabrique à spectacle » création artistique pour musiciens et danseurs (à partir de 12 ans) du 18 au 25 octobre 2025

Les plus

Parcours personnalisé : à partir du 2^{ème} cycle

Les élèves qui le désirent sont reçus en rendez-vous pour leur proposer un aménagement de leurs cours, un parcours « à la carte » contractualisé privilégiant la pratique collective et non diplômante.

Auditions : Des auditions, concerts et spectacles d'élèves sont programmés régulièrement tout au long de l'année. Ces prestations publiques font partie de la formation des élèves, tous sont invités à y participer. Les auditions sont gratuites et ouvertes à tous.

Projets et spectacles : très nombreux tout au long de l'année

Stages ponctuels lors des petites vacances

INFORMATIONS PRATIQUES

Cotisations

Les cotisations sont payables en fin de trimestre auprès de la perception, après réception de la facture. Les tarifs, qui sont calculés en fonction du quotient familial, sont affichés à l'entrée du Pôle et disponibles auprès du secrétariat. **Toute personne souhaitant bénéficier d'un tarif selon son quotient familial doit fournir chaque année une attestation avant le 1^{er} novembre de chaque année auprès du secrétariat.**

Période d'essai

Après les 2 cours d'essai (ou avant le 15 octobre) vous devez signaler par mail si vous souhaitez arrêter. En aucun cas le fait de ne pas assister au cours ou de prévenir le professeur sera considéré comme arrêt.

Abandon

Tout abandon en cours d'année devra être notifié par courrier adressé à la direction.

Durant l'année seuls les abandons pour déménagement hors Communauté de Communes ou incapacité à pratiquer l'activité pourront donner droit à une suspension de cotisation automatique. Dans ce cas, tout trimestre commencé est dû. Le directeur peut proposer au Président de la Communauté de Communes une suspension de cotisation par dérogation pour des motifs pédagogiques exceptionnels.

Toute année commencée est due entièrement.

L'inscription est annuelle, les tarifs trimestriels sont considérés comme un étalement de la cotisation.

Absence de l'élève

Toute absence de l'élève doit être signifiée au secrétariat de préférence par mail (conservatoire@coevrons.fr) ou par téléphone au 02 43 01 94 76 et au professeur.

Horaires des cours

Les horaires de cours individuels ou semi collectifs sont fixés à la rentrée. Les professeurs prennent contact avec les familles début septembre.

Les horaires des cours de formation musicale et des cours collectifs sont disponibles auprès du secrétariat.

Responsabilité

Les élèves sont sous la responsabilité du Conservatoire **uniquement** aux horaires de leur cours ou pendant les manifestations exceptionnelles (spectacles, stages...). En aucun cas, l'établissement ne serait responsable pour des incidents qui surviendraient en dehors de ces horaires ou manifestations et ce, même dans ses locaux ou alentours.

RENTREE 2025



Tarifs annuels 2025-2026

CONSERVATOIRE DES COEVrons

TOUTE ANNEE COMMENCEE EST DUE ENTIEREMENT

	TARIF A cursus instrumental (cours de formation musicale + cours d'instrument + pratique(s) collective(s)) instrumentale(s) ou vocale(s) : Accordéon, alto, batterie, chant, clarinette, contrebasse, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, percussions, piano, saxophone, trombone, tuba, trompette, violon, violoncelle		TARIF B Danse classique	TARIF C -Initiation danse ou musique (6 et 7 ans) seule ou avec parcours découverte -Danse jazz ou contemporaine
Tranche et quotient familial**	ENFANTS & ETUDIANTS*	ADULTES	ENFANTS & ETUDIANTS*	ENFANTS ET ADULTES
1 (0 à 401)	110 €	162 €	90 €	90 €
2 (402 à 503)	145 €	212 €	115 €	100 €
3 (504 à 701)	175 €	261 €	140 €	110 €
4 (702 à 902)	245 €	357 €	184 €	132 €
5 (903 à 1102)	300 €	490 €	244 €	174 €
6 (1103 à 1303)	350 €	550 €	318 €	229 €
7 (1304 à 1999)	400 €	600 €	341 €	244 €
8 (à partir de 2000)	450 €	650 €	361 €	260 €

Tarif discipline supplémentaire 20 % de la discipline principale

Location d'instrument : 115 €

TARIF D

-1er pas : tout-petits (6mois à 3 ans) / petits (petite et moyenne section de maternelle) -Eveil artistique (musique et danse) (grande section de maternelle) -Parcours découverte seul -Formation musicale seule -Chorale -MAO seule -Pratique(s) collective(s) -Parcours spécifiques -Atelier chorégraphique	
Enfants et étudiants de moins de 25 ans	150 €
Adultes	200 €

ORCHESTRES A L'ECOLE

Orchestre à l'école Eugène Hairy de Vaiges et Orchestre au Collège Jean-Louis Bernard de Bais, Orchestre au collège Paul Langevin d'Evron sauf si déjà inscrit dans un cursus	80 €
---	------

PIECES A FOURNIR

- Pour les tarifs A, B, C : pour bénéficier du tarif en fonction du quotient familial vous devez fournir, tous les ans, votre quotient familial (CF ou MSA) ou votre dernier avis d'imposition avant le 1^{er} novembre.
- Elèves danseurs à partir de 8 ans : fournir un certificat médical autorisant la pratique de la danse
- Pour les élèves étudiants majeurs : certificat de scolarité

Inscriptions - réinscriptions

Toutes les réinscriptions et nouvelles inscriptions se font sur le Portail Famille de la communauté de communes des Coëvrons : [Communauté de communes des Coëvrons - Site officiel](#) (clic)



ACCUEILS DE
LOISIRS



COLLECTE
DES DÉCHETS



DROITS ET
DÉMARCHES



JARDIN
AQUATIQUE



MÉDIATHÈQUES



PORTAIL
FAMILLE



SAISON
CULTURELLE



SPORTS

Vous êtes élève du Conservatoire (année 2024-2025)

Vous pouvez vous réinscrire du 1^{er} au 30 juin 2025 sur le portail famille.

Jusqu'à cette date vous êtes prioritaires. A partir du 30 juin nous intégrerons les nouveaux élèves par ordre d'arrivée.

En tant qu'élève vous avez déjà un compte sur le Portail Famille. Nous vous remercions de bien vérifier vos informations. Ensuite, il suffit de cliquer sur « formulaire renouvellement inscription Lasido ».

Vous n'êtes pas élève du Conservatoire (année 2024-2025) et vous souhaitez vous inscrire

Vous pouvez vous pré-inscrire du 1^{er} juin au 13 septembre 2025 sur le Portail Famille.

2 solutions :

- Vous avez déjà un compte : il suffit de vous connecter sur votre espace et de cliquer sur « formulaire de pré-inscription Lasido »
- Vous n'avez pas de compte sur le Portail Famille : il suffit de cliquer sur « créer un compte » et de remplir les champs demandés. Ensuite, après validation de votre compte (qui peut demander quelques jours) il faut cliquer sur « formulaire pré-inscription Lasido »

Votre inscription au Conservatoire sera validée à partir du 2 juillet en fonction des places disponibles.

Permanences d'été

Secrétariat fermé du 11 juillet au 25 août 2025

Permanences au Pôle Culturel

jusqu'au 11 juillet et du 25 août au 13 septembre 2025 :

Le mercredi et le vendredi de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 18 H

Permanences téléphoniques au 02 43 01 94 76

jusqu'au 11 juillet et du 25 août au 13 septembre 2025

Le mardi et le jeudi de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 18 H

Pour les horaires des cours d'instruments, les professeurs vous contacteront début septembre.

Reprise des cours le lundi 15 septembre

Il n'y aura pas de portes ouvertes à la rentrée mais nous serons présents toute la journée au forum des associations à Evron le samedi 13 septembre 2025 de 10 H à 16 H 30.